



Formations en fiscalité et pour la fonction finance

Programme des activités de formation

Saison 2025-2026



Découvrez nos nouveautés pour la saison 2025-2026!

Grande nouveauté – 2 forfaits économiques : plusieurs formations pour un seul prix!	Choisissez le forfait qui vous convient le mieux pour économiser jusqu'à 45 % sur le prix régulier de nos activités de formation. Découvrez-les à la page 5 .
À la demande générale : possibilité de payer par carte de crédit	À partir de 2025-2026, le CQFF vous offre la possibilité de payer au complet votre inscription par carte de crédit lors de l'inscription, à compter du 1 ^{er} août.
Possibilité d'ajouter le différé à une inscription en présentiel, en formation à distance en direct et en webdiffusion en direct	Les participants qui souhaitent ajouter un accès à la formation en différé, en plus de la séance choisie, peuvent maintenant le faire pour la somme de 100 \$ en la commandant lors de leur inscription. Donc, deux modes de diffusion (par exemple, présentiel et webdiffusion en différé) pour 100 \$ de plus.
Abolition du déjeuner à l'accueil des activités de formation en présentiel et réduction du supplément en présentiel de 15 \$	À partir de 2025-2026, seuls des breuvages seront offerts lors de l'accueil aux activités de formation en présentiel , en raison de l'augmentation significative des coûts des lieux de formation ces dernières années, ainsi que du fait que de moins en moins de participants semblent profiter du déjeuner offert par le CQFF. Cela nous permet de réduire le supplément CQFF en présentiel de 15 \$. Il sera inclus dans le prix de ces séances à compter de 2025-2026.
Réduction de 26 \$ sur les prix de nos activités de formation de deux heures et moins	Cette réduction a déjà été calculée dans le prix du programme.
Format papier fortement recommandé, mais optionnel pour les séances en présentiel	À la demande de plusieurs participants, il ne sera plus obligatoire de commander le format papier pour une séance en présentiel. Si vous optez pour le format PDF uniquement, assurez-vous d'avoir suffisamment de charge pour toute la durée de l'activité de formation advenant que le branchement ne soit pas disponible ou fonctionnel au lieu de formation – hors du contrôle du CQFF. N'oubliez pas de télécharger d'avance votre matériel à partir du Portail CQFF.
Un partenariat et un prix spécial offert aux participants du CQFF avec l'Institut national de la paie	Le CQFF est fier d'annoncer un partenariat (voir page 9) à plusieurs formations de l'Institut national de paie. Un code promotionnel de 20 % sur les formations et un code promotionnel de 50 % sur les webinaires de l'Institut national de la paie sont prévus pour les participants du CQFF, soit le prix membre de l'Institut.
Un processus d'inscriptions simplifié – Inscription express	Le CQFF vous offre la possibilité, en plus du mode d'inscriptions individuelles, de vous inscrire avec l'option « Inscription express » où vous n'avez qu'à entrer que le numéro de séance pour procéder à votre inscription.
Nouveaux termes à compter de 2025-2026	Les « courbes de Claude Laferrière » deviendront à partir de la saison 2025-2026 « Les courbes du CQFF » et la « Boîte aux lettres » sera actualisée à compter de septembre 2025 pour « Actualité fiscale » et demeure une exclusivité aux participants du CQFF.

Merci à nos partenaires



Bonne saison 2025-2026!

Réservez rapidement votre place et bénéficiez de nos prix spéciaux et la possibilité de payer avant le 15 octobre 2025 ou le 15 janvier 2026 selon la formation.

L'équipe du CQFF

Activités de formation : nos incontournables et nos nouveautés pour la saison 2025-2026

Nos incontournables	Nos nouveautés
- Mise à jour en fiscalité : > Pour les comptables et autres professionnels de la fiscalité; > Pour les planificateurs financiers, les conseillers en placement et les courtiers hypothécaires ou en assurance. - Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales; - Formation de haut niveau sur la retraite; - Mise à jour en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises : Récents développements et particularités; - TPS/TVH, TVQ et autres taxes : Applications et particularités.	- Fiscalité des sociétés : Applications pratiques et déclarations fiscales; - Fiscalité du décès, de la succession, des fiducies testamentaires et déclarations fiscales; - Fiscalité du décès, de la succession, des fiducies testamentaires et déclarations fiscales : Applications pratiques et sujets connexes; - Fiscalité des fiducies non testamentaires et déclarations fiscales; - Fiscalité des fiducies non testamentaires et déclarations fiscales : Applications pratiques et sujets connexes; - Formation de haut niveau sur la retraite : Applications et particularités; - PME et OSBL : Principales différences dans la comptabilisation aux états financiers et les déclarations fiscales; - Propriété immobilière aux États-Unis et autres aspects importants de la fiscalité américaine pour les particuliers; - NCECF et NCOSBL : Mise à jour et présentation des états financiers; - NCECF : Sommaire des choix comptables et de présentation des états financiers; - NCOSBL du secteur privé : Sommaire des choix comptables et de présentation des états financiers; - Capsules de planification financière et fiscale.

N.B. : Les descriptions des activités de formation et les formateurs sont sujets à changement.



Inscrivez-vous rapidement pour profiter du prix spécial, en vigueur jusqu'au **15 octobre 2025**, pour les activités de formation de l'automne 2025 et jusqu'au **15 janvier 2026**, pour les activités de formation de l'hiver-printemps 2026.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

Découvrez notre **nouveau lieu** pour les activités de formation à Québec :

L'Hôtel Québec
3115, avenue des Hôtels
Québec (Québec) G1W 3Z6

Choisissez parmi les options économiques pour vous inscrire

OPTIONS ÉCONOMIQUES	
Forfaits économiques – Nouveauté	Jusqu'à 45 % d'économie sur le prix régulier – voir tableau à la page 5.
Inscriptions à nos sessions publiques	Inscrivez-vous et vos employés dès maintenant pour profiter du prix spécial avant le 15 octobre ou le 15 janvier et payez seulement avant ces dates selon la formation .
Rabais fidélité	Jusqu'à 15 % de rabais selon les inscriptions achetées à nos sessions publiques en 2025-2026 pour la saison 2026-2027 – Plus vous inscrivez d'employés : plus gros sera le rabais – voir tableau ci-dessous.
Votre animateur, notre matériel de formation / Formation dans votre organisation	Communiquer avec le CQFF pour établir une entente et profiter d'un rabais important . Découvrez nos formules de formation dans votre organisation et de Votre animateur, notre matériel pour offrir une formation adaptée à vos employés dans votre organisation.
Codes promotionnels	Surveillez nos codes promotionnels en cours de saison dans nos communications.

Rabais fidélité à cumuler en 2025-2026 pour la saison 2026-2027

Si vous inscrivez plusieurs employés à nos sessions publiques du CQFF, vous bénéficierez d'un code promotionnel vous donnant jusqu'à 15 % pour la saison suivante – Plus vous inscrivez d'employés : plus gros sera le rabais.

Valeurs des inscriptions achetées par un employeur	Rabais fidélité la saison suivante
Entre 1 000 \$ et 2 499 \$	5 %
Entre 2 500 \$ et 14 999 \$	10 %
15 000 \$ et plus	15 %

Le CQFF a confirmé aux employeurs admissibles le rabais fidélité 2025-2026. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question à ce sujet.



IMPORTANT DE MAINTENIR VOTRE PROFIL À JOUR DANS LA SECTION « MON ESPACE » DU PORTAIL CQFF

Le fait de maintenir votre **adresse** à jour empêchera des erreurs de livraison lors des demandes de format papier du matériel du CQFF et évitera ainsi que le CQFF vous refacture des frais pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour un retour de document de formation.

Le fait de maintenir votre **employeur** à jour peut faciliter la refacturation de votre inscription à votre employeur et lui permettre d'inclure celle-ci dans le calcul des rabais fidélité accordé à celui-ci.

Le fait de maintenir vos **allergies** à jour permet au CQFF d'aviser les lieux de formation de celles-ci et limiter autant que possible le risque de tout incident rattaché à celles-ci.

Grande nouveauté – 2 forfaits économiques : plusieurs formations pour un seul prix!

FORFAITS ÉCONOMIQUES		
Activités de formation	FORFAIT 1 Pour les comptables	FORFAIT 2 Pour les planificateurs financiers, les conseillers en placement et les courtiers hypothécaires ou en assurance
Mise à jour en fiscalité : Pour les comptables et autres professionnels de la fiscalité	X	
Mise à jour en fiscalité : Pour les planificateurs financiers, les conseillers en placement et les courtiers hypothécaires ou en assurance		X
Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales - 7H	X	
Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales - 4H		X
NCECF et NCOSBL : Mise à jour et présentation des états financiers	X	
Formation de haut niveau sur la retraite		X
Mise à jour en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises : Récents développements et particularités	X	
Accession à la propriété : RAP, CELIAPP et autres mesures fiscales		X
Valeurs – au prix régulier	1 669 \$	1 454 \$
Prix spécial – pré lancement de saison entre le 15 mai 2025 et le 15 août 2025	899 \$	799 \$
Prix spécial – lancement de saison entre le 16 août 2025 et le 15 octobre 2025	999 \$	899 \$
Prix régulier (la date limite d'inscription est le 21 mars 2026)	1 099 \$	999 \$
Format papier non-disponible avec les forfaits	Format PDF seulement	Format PDF seulement
Modes de diffusion accessible dans les forfaits	Formation à distance en direct ou webdiffusion	Formation à distance en direct ou webdiffusion

Les forfaits CQFF peuvent être utilisés par le participant identifié lors de l'achat du forfait et sont non transférables (forfait et inscriptions rattachées au forfait).

Il est possible de reporter une inscription, si disponible à une date ultérieure, en webdiffusion pour la même activité de formation.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

Calendrier 2025-2026 en un coup d'œil

Formations	Séances ¹	Mode de diffusion ²	Prix spécial ³ / Prix régulier	Supplément format papier ⁴	Accès à la webdiffusion en différé
FISCALITÉ					
Mise à jour en fiscalité : Pour les comptables et autres professionnels de la fiscalité (MAJCPA2025)	6 novembre 2025 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 843	Présentiel - Laval	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	10 novembre 2025 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 844	Présentiel - Québec	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	17 novembre 2025 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 845	Présentiel - Brossard	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	18 novembre 2025 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 846	Présentiel - Brossard	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	25 et 26 novembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 00 Inscription express : 847	Webdiffusion en direct	390 \$ / 490 \$	75 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
	3 et 4 décembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 00 Inscription express : 848	Webdiffusion en direct	390 \$ / 490 \$	75 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
	1 ^{er} décembre 2025 jusqu'au 31 mars 2026 Inscription express : 849	Webdiffusion en différé	440 \$ / 490 \$	75 \$ - optionnel	s. o.
Mise à jour en fiscalité : Pour les planificateurs financiers, les conseillers en placement et les courtiers hypothécaires ou en assurance (MAJPF2025)	27 novembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 30 Inscription express : 840	Webdiffusion en direct	290 \$ / 390 \$	75 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
	2 décembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 30 Inscription express : 841	Webdiffusion en direct	290 \$ / 390 \$	75 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
	1 ^{er} décembre 2025 jusqu'au 31 mars 2026 Inscription express : 842	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	75 \$ - optionnel	s. o.
Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales - 7H (DECL2025)	2 février 2026 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 833	Présentiel - Québec	450 \$ / 550 \$	85 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	5 février 2026 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 834	Présentiel - Laval	450 \$ / 550 \$	85 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	9 février 2026 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 835	Présentiel - Brossard	450 \$ / 550 \$	85 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	10 février 2026 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 836	Présentiel - Brossard	450 \$ / 550 \$	85 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	17 et 18 février 2026 – 8 h 30 à 12 h 00 Inscription express : 837	Webdiffusion en direct	390 \$ / 490 \$	85 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
	10 et 11 mars 2026 – 8 h 30 à 12 h 00 Inscription express : 838	Webdiffusion en direct	390 \$ / 490 \$	85 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
	23 février 2026 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 839	Webdiffusion en différé	440 \$ / 490 \$	85 \$ - optionnel	s. o.
Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales - 4H (DECL2025-4H)	19 février 2026 – 8 h 30 à 12 h 30 Inscription express : 830	Webdiffusion en direct	290 \$ / 390 \$	85 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
	12 mars 2026 – 8 h 30 à 12 h 30 Inscription express : 831	Webdiffusion en direct	290 \$ / 390 \$	85 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
	23 février 2026 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 832	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	85 \$ - optionnel	s. o.
Fiscalité des sociétés : Applications pratiques et déclarations fiscales (APPSOC2025) Nouveauté	5 novembre 2025 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 827	Présentiel - Laval	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	19 novembre 2025 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 828	Présentiel - Brossard	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	11 décembre 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 829	Webdiffusion en différé	440 \$ / 490 \$	75 \$ - optionnel	s. o.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

¹ Date limite d'inscriptions : 10 jours avant la date de chaque séance et 10 jours avant la date limite de visionnement ou le 5 mai de chaque année pour les webdiffusions en différé.

² Voir la page 31 pour la description, les avantages et les éléments à considérer dans le choix du mode de diffusion qui vous convient le mieux.

³ Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2025 ou 15 janvier 2026 selon la formation. Si la facture est impayée au 15 octobre ou au 15 janvier, selon la date de l'activité de formation, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial. Pour le supplément en présentiel, le prix varie selon la durée de la formation et il est inclus dans le prix.

⁴ Pour le supplément format papier, le prix varie selon le type de matériel du participant. Pour toute demande de format papier reçue moins de 10 jours avant la séance, le CQFF ne peut garantir que vous le recevrez à temps pour la séance. Toutefois, le format PDF sera accessible via le Portail CQFF.

Calendrier 2025-2026 en un coup d'œil (suite)

Formations	Séances ¹	Mode de diffusion ²	Prix spécial ³ / Prix régulier	Supplément format papier ⁴	Accès à la webdiffusion en différé
Fiscalité du décès, de la succession, des fiducies testamentaires et déclarations fiscales : Applications pratiques et sujets connexes (APPFIDTES2025) Nouveauté	19 janvier 2026 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 824	Présentiel - Brossard	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	21 janvier 2026 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 825	Présentiel - Laval	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	16 février 2026 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 826	Webdiffusion en différé	440 \$ / 490 \$	75 \$ - optionnel	s. o.
Fiscalité du décès, de la succession, des fiducies testamentaires et déclarations fiscales (FIDTES2025) Nouveauté	20 janvier 2026 – 8 h 30 à 12 h 00 Inscription express : 821	Présentiel - Brossard	325 \$ / 425 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	22 janvier 2026 – 8 h 30 à 12 h 00 Inscription express : 822	Présentiel - Laval	325 \$ / 425 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	16 février 2026 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 823	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	75 \$ - optionnel	s. o.
Fiscalité des fiducies non testamentaires et déclarations fiscales : Applications pratiques et sujets connexes (APPFIDNTES2025) Nouveauté	26 janvier 2026 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 818	Présentiel - Brossard	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	29 janvier 2026 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 819	Présentiel - Laval	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	16 février 2026 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 820	Webdiffusion en différé	440 \$ / 490 \$	75 \$ - optionnel	s. o.
Fiscalité des fiducies non testamentaires et déclarations fiscales (FIDNTES2025) Nouveauté	27 janvier 2026 – 8 h 30 à 12 h 00 Inscription express : 815	Présentiel - Brossard	325 \$ / 425 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	30 janvier 2026 – 8 h 30 à 12 h 00 Inscription express : 816	Présentiel - Laval	325 \$ / 425 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	16 février 2026 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 817	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	75 \$ - optionnel	s. o.
Formation de haut niveau sur la retraite (RETRAITE2025)	7 novembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 30 Inscription express : 810	Présentiel - Laval	325 \$ / 425 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	11 novembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 30 Inscription express : 811	Présentiel - Québec	325 \$ / 425 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	20 novembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 30 Inscription express : 812	Présentiel - Brossard	325 \$ / 425 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
	24 novembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 30 Inscription express : 814	Formation à distance en direct	290 \$ / 390 \$	75 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
	8 décembre 2025 jusqu'au 31 mars 2026 Inscription express : 813	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	75 \$ - optionnel	s. o.
Formation de haut niveau sur la retraite : Applications et particularités (APPRETRAITE2025) Nouveauté	8 décembre 2025 jusqu'au 31 mars 2026 Inscription express : 804	Webdiffusion en différé	440 \$ / 490 \$	75 \$ - optionnel	s. o.
Accession à la propriété : RAP, CELIAPP et autres mesures fiscales - En rappel (ACCESSION2025)	15 mai 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 803	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	50 \$ - optionnel	s. o.
Propriété immobilière aux États-Unis et autres aspects importants de la fiscalité américaine pour les particuliers (IMMOUSA2025) Nouveauté	10 novembre 2025 jusqu'au 31 mars 2026 Inscription express : 802	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	50 \$ - optionnel	s. o.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

¹ Date limite d'inscriptions : 10 jours avant la date de chaque séance et 10 jours avant la date limite de visionnement ou le 5 mai de chaque année pour les webdiffusions en différé.

² Voir la page 31 pour la description, les avantages et les éléments à considérer dans le choix du mode de diffusion qui vous convient le mieux.

³ Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2025 ou 15 janvier 2026 selon la formation. Si la facture est impayée au 15 octobre ou au 15 janvier, selon la date de l'activité de formation, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial. Pour le supplément en présentiel, le prix varie selon la durée de la formation et il est inclus dans le prix.

⁴ Pour le supplément format papier, le prix varie selon le type de matériel du participant. Pour toute demande de format papier reçue moins de 10 jours avant la séance, le CQFF ne peut garantir que vous le recevrez à temps pour la séance. Toutefois, le format PDF sera accessible via le Portail CQFF.

Calendrier 2025-2026 en un coup d'œil (suite)

Formations	Séances ¹	Mode de diffusion ²	Prix spécial ³ / Prix régulier	Supplément format papier ⁴	Accès à la webdiffusion en différé
PME et OSBL : Principales différences dans la comptabilisation aux états financiers et les déclarations fiscales (PMEOSBL2025) Nouveauté	15 septembre 2025 jusqu'au 31 mars 2026 Inscription express : 801	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	50 \$ - optionnel	s. o.
CAPSULES DE PLANIFICATION FINANCIÈRE ET FISCALE					
Planification fiscale de fin d'année (PLFIAN2025) Nouveauté	10 novembre 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 790	Webdiffusion en différé	99 \$	50 \$ - optionnel	s. o.
Planification fiscale de fin d'année : Planification des gains et pertes (PLFIANGP2025) Nouveauté	10 novembre 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 791	Webdiffusion en différé	99 \$	50 \$ - optionnel	s. o.
Particularités méconnues sur les REER et FERR au décès (PMDEC2025) Nouveauté	8 décembre 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 793	Webdiffusion en différé	99 \$	50 \$ - optionnel	s. o.
TAXES À LA CONSOMMATION (TPS/TVH ET TVQ)					
Mise à jour en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises : Récents développements et particularités (MAJTX2025)	12 novembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 00 Inscription express : 807	Formation à distance en direct	290 \$ / 390 \$	75 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
	24 novembre 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 808	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	75 \$ - optionnel	s. o.
TPS/TVH, TVQ et autres taxes : Applications et particularités (APPTX2025)	9 février 2026 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 800	Webdiffusion en différé	440 \$ / 490 \$	75 \$ - optionnel	s. o.
TPS/TVH et TVQ : Immobilier - En rappel (TXIMMO2025)	15 mai 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 792	Webdiffusion en différé	99 \$	50 \$ - optionnel	s. o.
Applications et particularités en taxes de vente et d'utilisation américaine (Sales & Use Tax) - En rappel (TXUSA2025)	15 mai 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 794	Webdiffusion en différé	99 \$	50 \$ - optionnel	s. o.
COMPTABILITÉ ET PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (NCECF ET NCOSBL)					
NCECF et NCOSBL : Mise à jour et présentation des états financiers (MAJNC2025) Nouveauté	13 novembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 00 Inscription express : 805	Formation à distance en direct	290 \$ / 390 \$	50 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
	24 novembre 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 806	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	50 \$ - optionnel	s. o.
NCECF : Applications et particularités – Consolidation, revenus, instruments financiers et entreprise en difficulté financière - En rappel (NCECF2025)	15 mai 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 799	Webdiffusion en différé	440 \$ / 490 \$	50 \$ - optionnel	s. o.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

- 1 Date limite d'inscriptions : 10 jours avant la date de chaque séance et 10 jours avant la date limite de visionnement ou le 5 mai de chaque année pour les webdiffusions en différé.
- 2 Voir la page 31 pour la description, les avantages et les éléments à considérer dans le choix du mode de diffusion qui vous convient le mieux.
- 3 Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2025 ou 15 janvier 2026 selon la formation. Si la facture est impayée au 15 octobre ou au 15 janvier, selon la date de l'activité de formation, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial. Pour le supplément en présentiel, le prix varie selon la durée de la formation et il est inclus dans le prix.
- 4 Pour le supplément format papier, le prix varie selon le type de matériel du participant. Pour toute demande de format papier reçue moins de 10 jours avant la séance, le CQFF ne peut garantir que vous le recevrez à temps pour la séance. Toutefois, le format PDF sera accessible via le Portail CQFF.

Calendrier 2025-2026 en un coup d'œil (suite)

Formations	Séances ¹	Mode de diffusion ²	Prix spécial ³ / Prix régulier	Supplément format papier ⁴	Accès à la webdiffusion en différé
NCOSBL du secteur privé : Applications et particularités – Consolidation, actifs et revenus - En rappel (NCOSBL2025)	15 mai 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 798	Webdiffusion en différé	440 \$ / 490 \$	50 \$ - optionnel	s. o.
NCECF : Sommaire des choix comptables et de présentation des états financiers (NCECF2025) Nouveauté	15 septembre 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 795	Webdiffusion en différé	340 / 390 \$	50 \$ - optionnel	s. o.
NCOSBL du secteur privé : Sommaire des choix comptables et de présentation des états financiers (NCOSBL2025) Nouveauté	15 septembre 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 796	Webdiffusion en différé	99 \$	50 \$ - optionnel	s. o.
PME et OSBL : Principales différences dans la comptabilisation aux états financiers et les déclarations fiscales (PMEOSBL2025) Nouveauté	15 septembre 2025 jusqu'au 31 mars 2026 Inscription express : 801	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	50 \$ - optionnel	s. o.
REDRESSEMENT ET INSOLVABILITÉ					
Meilleures pratiques en contexte de redressement et/ou insolvabilité - En rappel (MAJRI2025)	15 mai 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 797	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	50 \$ - optionnel	s. o.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

- 1 Date limite d'inscriptions : 10 jours avant la date de chaque séance et 10 jours avant la date limite de visionnement ou le 5 mai de chaque année pour les webdiffusions en différé.
2 Voir la page 31 pour la description, les avantages et les éléments à considérer dans le choix du mode de diffusion qui vous convient le mieux.
3 Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2025 ou 15 janvier 2026 selon la formation. Si la facture est impayée au 15 octobre ou au 15 janvier, selon la date de l'activité de formation, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial. Pour le supplément en présentiel, le prix varie selon la durée de la formation et il est inclus dans le prix.
4 Pour le supplément format papier, le prix varie selon le type de matériel du participant. Pour toute demande de format papier reçue moins de 10 jours avant la séance, le CQFF ne peut garantir que vous le recevrez à temps pour la séance. Toutefois, le format PDF sera accessible via le Portail CQFF.

FORMATIONS EN PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT NATIONAL DE LA PAIE

Le CQFF est fier d'annoncer un partenariat pour la saison 2025-2026 avec l'Institut national de la paie.

Les participants du CQFF bénéficient via cette entente d'un escompte de 20 % sur les séminaires et 50 % sur les webinaires de l'Institut national de la paie soit le prix membre de l'Institut.

Voici la procédure pour vous inscrire :

- Pour les séminaires, rendez-vous à liens.cqff.com/mvcsku8d ou pour les webinaires, rendez-vous à liens.cqff.com/2p8z3586;
- Sélectionnez le séminaire ou le webinaire que vous souhaitez vous inscrire et cliquez sur s'inscrire;
- Entrez le **code promotionnel : CQFF2025**;
- Ouvrez votre session – vous devrez vous créer un profil la première fois comme non-membre si vous n'êtes pas déjà membre de l'Institut.

Pour ces formations, le service à la clientèle est assuré par l'Institut national de la paie (pour toute question concernant les formations de l'Institut, le CQFF vous réfèrera à eux) :

- Tél. : 416 487-3380 / Sans frais : 1 800 387-4693
- Courriel : adhesion@paie.ca

Voici la liste des activités – séminaires (disponibles en anglais également sauf exception)

- Mise à jour législative : Fin d'Année et Nouvelle Année
- Introduction à la fin d'année au fédéral partie 1 & 2
- L'essentiel de la paie pour les professionnels de la comptabilité et des RH partie 1 & 2
- Notions fondamentales de la Paie 1 – Partie 1 & 2
- Notions fondamentales de la Paie 2 – Partie 1 & 2
- Normes du travail du Québec et exigences de la CNESST – Partie 1 & 2
- Comptabilité de la paie – Principes de base – Partie 1 & 2
- Avantages et Allocations imposables – Partie 1 & 2
- Cessation d'Emploi – Partie 1 & 2
- Meilleures pratiques – régimes collectifs d'avantages sociaux – Partie 1 & 2
- Régimes de pensions et de retraite : Responsabilités de la paie – Partie 1 & 2
- Gestion des saisies-arrêts
- Paiements spéciaux
- Salariés détachés à l'étranger
- Comment remplir le relevé d'emploi
- Autres : liens.cqff.com/2p96xwfy

PROGRAMME – FISCALITÉ

Mise à jour en fiscalité : Pour les comptables et autres professionnels de la fiscalité

Cette activité de formation a été refondue à la demande de plusieurs participants afin de se concentrer sur les sujets d'intérêts pour les comptables. Cette formation sera complémentaire à celle de *Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations* ainsi que celle de *Fiscalité des sociétés : Applications pratiques et déclarations fiscales* (nouveau 2025-2026) et *Fiscalité des fiducies non testamentaires et déclarations fiscales* (nouveau 2025-2026).

Durée de l'activité de formation : 7 heures

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vous permettra de vous tenir à jour et de bien comprendre les principaux impacts des nombreuses annonces des autorités fiscales au cours de la dernière année, des changements récents apportés aux lois fiscales et autres lois connexes ainsi qu'aux pratiques administratives des autorités fiscales adaptées principalement à la réalité des comptables et autres professionnels de la fiscalité.

Cette activité vise à couvrir les questions qui nous sont posées au CQFF ainsi que celles qui vous sont posées quotidiennement dans le cadre de votre pratique afin de vous référer à des arguments de décisions, des stratégies et des nouveaux outils pour vous et votre organisation / vos clients.

Au programme

- Tables d'impôt et tableaux utiles pour les sociétés, les particuliers et les fiducies;
- Taux d'imposition applicables pour les sociétés, les particuliers

et les fiducies et diverses stratégies de rémunération de l'actionnaire dirigeant;

- Nouveautés fiscales et autres sujets connexes affectant les sociétés et actionnaires dirigeants, les particuliers et les fiducies qui ont été annoncées au cours de la dernière année (mises à jour économique, budgets, prises de position administrative des autorités fiscales, jurisprudences récentes et administrations fiscales et autres annonces);
- Revue des courbes du CQFF (anciennement les courbes de Claude Laferrière) ayant fait l'objet d'actualité fiscale;
- Plus de 300 conseils pour vous, votre organisation / vos clients.

Matériel du participant

Ouvrage de référence *Mise à jour en fiscalité des particuliers, des sociétés et des fiducies* servant comme matériel de formation.

Actualité fiscale (exclusivité aux participants du CQFF), dans les mois suivant la tenue de l'activité de formation, qui vous aviseront de tout changement apporté par le fisc et ayant trait aux informations fournies lors de cette activité de formation.

Formatrices



Mylène Goyette,
CQFF



Natalie Hotte,
CQFF



Karine Phaneuf,
UQAM

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix spécial* / Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
6 novembre 2025 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 843	Présentiel - Laval	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
10 novembre 2025 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 844	Présentiel - Québec	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
17 novembre 2025 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 845	Présentiel - Brossard	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
18 novembre 2025 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 846	Présentiel - Brossard	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
25 et 26 novembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 00 Inscription express : 847	Webdiffusion en direct	390 \$ / 490 \$	75 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
3 et 4 décembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 00 Inscription express : 848	Webdiffusion en direct	390 \$ / 490 \$	75 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
1 ^{er} décembre 2025 jusqu'au 31 mars 2026 Inscription express : 849	Webdiffusion en différé	440 \$ / 490 \$	75 \$ - optionnel	s. o.

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2025. Si la facture est impayée à cette date, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial. Pour le supplément en présentiel, le prix varie selon la durée de la formation et il est inclus dans le prix.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

« Toujours amplement satisfaite des formations reçues avec le CQFF ainsi que des outils mis à disposition post-formation : 100/100! »

« Félicitations pour le travail colossal de préparation! »

PROGRAMME – FISCALITÉ

Mise à jour en fiscalité : Pour les planificateurs financiers, les conseillers en placement et les courtiers hypothécaires ou en assurance

Cette activité de formation a été refondue à la demande de plusieurs participants afin de se concentrer sur les sujets d'intérêts pour les planificateurs financiers, les conseillers en placement et les courtiers hypothécaires ou en assurance. Seulement les nouveautés pertinentes sur les sociétés seront couvertes dans le cadre de cette formation.

Durée de l'activité de formation : 4 heures

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vous permettra de vous tenir à jour et de connaître les principaux impacts concernant les nombreuses annonces des autorités fiscales au cours de la dernière année, les changements récents apportés aux lois fiscales et autres lois connexes ainsi qu'aux pratiques administratives des autorités fiscales adaptées principalement à la réalité des planificateurs financiers, des conseillers en placements ainsi que des courtiers hypothécaires et en assurances.

Cette activité vise à couvrir les questions qui nous sont posées au CQFF ainsi que celles qui vous sont posées quotidiennement dans le cadre de votre pratique afin de vous référer à des arguments de décisions, des stratégies et des nouveaux outils pour vous et votre organisation / vos clients.

Au programme

- Présentation des tables d'impôt et tableaux utiles pour les particuliers et les fiducies;
- Revue des taux d'imposition applicables pour les particuliers et les fiducies et diverses stratégies de rémunération de l'actionnaire dirigeant;
- Nouveautés fiscales et autres sujets connexes affectant actionnaires dirigeants et leurs sociétés, les particuliers et les fiducies qui ont été annoncées au cours de la dernière année (mises à jour économique, budgets, prises de position

administrative des autorités fiscales, jurisprudences récentes et administrations fiscales notamment celles portant sur les placements, les véhicules de retraite et les produits d'assurance, y compris certaines incidences fiscales relatives aux revenus et frais découlant de placements et autres annonces);

- Nouveautés pertinentes pour les planificateurs financiers, les conseillers en placement et les courtiers hypothécaires ou en assurance touchant les sociétés, notamment les taux d'impôt et les sociétés privées;
- Revue des courbes du CQFF (anciennement les courbes de Claude Laferrière) ayant fait l'objet d'actualité fiscale;
- Plus de 300 conseils pour vous, votre organisation / vos clients.

Matériel du participant

Ouvrage de référence *Mise à jour en fiscalité des particuliers, des sociétés et des fiducies* servant comme matériel de formation.

Actualité fiscale (exclusivité aux participants du CQFF), dans les mois suivant la tenue de l'activité de formation, qui vous aviseront de tout changement apporté par le fisc et ayant trait aux informations fournies lors de cette activité de formation.

Formatrices



Mylène Goyette,
CQFF



Natalie Hotte,
CQFF



Mélanie Beauvais,
Bachand Lafleur

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix spécial* / Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
27 novembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 30 Inscription express : 840	Webdiffusion en direct	290 \$ / 390 \$	75 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
2 décembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 30 Inscription express : 841	Webdiffusion en direct	290 \$ / 390 \$	75 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
1 ^{er} décembre 2025 jusqu'au 31 mars 2026 Inscription express : 842	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	75 \$ - optionnel	s. o.

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2025. Si la facture est impayée à cette date, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

« Fidèle à la mission de son créateur, le CQFF constitue encore aujourd'hui un outil de référence formidable et compréhensible de la Loi de l'impôt à ses utilisateurs praticiens et conseillers financiers. »

« Depuis plusieurs années, j'ai toujours hâte de suivre cette formation annuelle! Chaque fois, je dis à tous, c'est ma formation préférée et pas pour les UFC! »

PROGRAMME – FISCALITÉ

Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales

Cette activité de formation a été refondue à la demande de plusieurs participants afin de couvrir davantage les T1/TP-1. Cette formation est complémentaire à celle de *Mise à jour en fiscalité*.

Durée de l'activité de formation : 4 ou 7 heures

La version de 7 heures de cette activité de formation permet de couvrir davantage de sujets et davantage en profondeur que dans la version de 4 heures qui sera axée sur un survol des sujets touchant la fiscalité des particuliers et les déclarations fiscales des particuliers.

La version de 7 heures permettra également couvrir davantage de questions qui nous sont posées au CQFF ainsi que celles qui vous sont posées quotidiennement afin de mettre en évidence les erreurs les plus fréquentes et les conseils à prodiguer.

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vous permettra de couvrir les principales nouveautés et de maintenir à jour vos connaissances touchant la fiscalité des particuliers afin de vous aider dans la production des déclarations fiscales des particuliers pendant la saison d'impôt. Elle traitera également de certains enjeux rencontrés en pratique en saison d'impôt des particuliers.

Cette formation vise également à parfaire vos connaissances essentielles en termes de conformité fiscale afin de vous permettre une optimisation dans la production des déclarations de revenus.

« Ces formations nous permettent de faire le tour du contenu des nouveautés avec des animateurs professionnels.
Gros merci à toute l'équipe! »

« Vous avez été super et merci d'avoir répondu à toutes mes questions! »

Au programme

- Tables d'impôt et tableaux utiles pour les particuliers;
- Nouveautés fiscales et autres sujets connexes touchant la fiscalité des particuliers et les déclarations fiscales des particuliers 2025;
- Rappel de certaines mesures annoncées dans les années antérieures touchant la fiscalité des particuliers et les déclarations fiscales des particuliers 2025;
- Revue des courbes du CQFF (anciennement les courbes de Claude Laferrière) ayant fait l'objet d'actualité fiscale;
- Plus de 300 conseils pour vous et vos clients.

Matériel du participant

Ouvrage de référence *Fiscalité des particuliers et déclarations fiscales* servant comme matériel de formation.

Actualité fiscale (exclusivité aux participants du CQFF), dans les mois suivant la tenue de l'activité de formation, qui vous aviseront de tout changement apporté par le fisc et ayant trait aux informations fournies lors de cette activité de formation.

Liste de contrôle pour vous aider dans la prise de renseignements lors de la rencontre initiale avec un particulier et autres outils mis à votre disposition pour faciliter votre travail.

Formatrices



Mylène Goyette,
CQFF



Natalie Hotte,
CQFF

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix spécial* / Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
2 février 2026 – 8 h 30 à 16 h 30 (7 heures) Inscription express : 833	Présentiel - Québec	450 \$ / 550 \$	85 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
5 février 2026 – 8 h 30 à 16 h 30 (7 heures) Inscription express : 834	Présentiel - Laval	450 \$ / 550 \$	85 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
9 février 2026 – 8 h 30 à 16 h 30 (7 heures) Inscription express : 835	Présentiel - Brossard	450 \$ / 550 \$	85 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
10 février 2026 – 8 h 30 à 16 h 30 (7 heures) Inscription express : 836	Présentiel - Brossard	450 \$ / 550 \$	85 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
17 et 18 février 2026 – 8 h 30 à 12 h 00 (7 heures) Inscription express : 837	Webdiffusion en direct	390 \$ / 490 \$	85 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
19 février 2026 – 8 h 30 à 12 h 30 (4 heures) Inscription express : 830	Webdiffusion en direct	290 \$ / 390 \$	85 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
10 et 11 mars 2026 – 8 h 30 à 12 h 00 (7 heures) Inscription express : 838	Webdiffusion en direct	390 \$ / 490 \$	85 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
12 mars 2026 – 8 h 30 à 12 h 30 (4 heures) Inscription express : 831	Webdiffusion en direct	290 \$ / 390 \$	85 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
23 février 2026 jusqu'au 30 juin 2026 (4 heures) Inscription express : 832	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	85 \$ - optionnel	s. o.
23 février 2026 jusqu'au 30 juin 2026 (7 heures) Inscription express : 839	Webdiffusion en différé	440 \$ / 490 \$	85 \$ - optionnel	s. o.

* Prix spécial jusqu'au 15 janvier 2026. Si la facture est impayée à cette date, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial. Pour le supplément en présentiel, le prix varie selon la durée de la formation et il est inclus dans le prix.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – FISCALITÉ

Fiscalité des sociétés : Applications pratiques et déclarations fiscales – **Nouveauté**

Cette nouvelle activité de formation répond à la demande de plusieurs participants afin de couvrir davantage la fiscalité des sociétés, axée sur les PME, incluant la production des déclarations de revenus des sociétés. Cette formation sera complémentaire à celle de *Mise à jour en fiscalité*.

Durée de l'activité de formation : 7 heures

But de l'activité de formation

Cette activité de formation se veut une mise à jour des principales nouveautés en fiscalité des sociétés et plus spécifiquement celle des PME. Cette formation vise également à parfaire vos connaissances essentielles en termes de conformité fiscale afin de vous permettre une optimisation dans la production des déclarations de revenus.

Au programme

- Taux d'imposition et tableaux utiles pour les sociétés;
- Nouveautés fiscales et autres sujets connexes ayant trait à la fiscalité des sociétés;
- Rappel de certaines mesures annoncées dans les années antérieures pouvant affecter la production des déclarations de revenus des sociétés;
- Principaux conseils pour votre organisation / vos clients.

Matériel du participant

Ouvrage de référence *Fiscalité des sociétés et déclarations fiscales* servant comme matériel de formation.

Actualité fiscale (exclusivité aux participants du CQFF), dans les mois suivant la tenue de l'activité de formation, qui vous aviseront de tout changement apporté par le fisc et ayant trait aux informations fournies lors de cette activité de formation.

Liste de contrôle pour vous aider dans la prise de renseignements pour produire les déclarations fiscales des sociétés.

Formatrices



Mylène Goyette,
CQFF



Karine Phaneuf,
UQAM



Stéphanie Therrien,
ST Fiscalité

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix spécial* / Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
5 novembre 2025 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 827	Présentiel - Laval	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
19 novembre 2025 – 8 h 30 à 16 h 30 Inscription express : 828	Présentiel - Brossard	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
11 décembre 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 829	Webdiffusion en différé	440 \$ / 490 \$	75 \$ - optionnel	s. o.

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2025. Si la facture est impayée à cette date, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial. Pour le supplément en présentiel, le prix varie selon la durée de la formation et il est inclus dans le prix.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – FISCALITÉ

Fiscalité du décès, de la succession, des fiducies testamentaires et déclarations fiscales (3.5 heures) – **Nouveauté**

Fiscalité du décès, de la succession, des fiducies testamentaires et déclarations fiscales : Applications pratiques et sujets connexes (7 heures) – **Nouveauté**

Cette nouvelle activité de formation est à la demande de plusieurs participants afin de couvrir davantage la fiscalité du décès, de la succession et des fiducies testamentaires. Cette formation sera complémentaire à celle de *Fiscalité des particuliers : Applications pratiques et déclarations* et à celle de *Mise à jour en fiscalité*.

Durée de l'activité de formation : 3.5 ou 7 heures

La version de 7 heures de cette activité de formation permet de couvrir davantage de sujets et davantage en profondeur que dans la version de 3.5 heures.

La version de 7 heures permettra également de couvrir davantage de questions qui nous sont posées ainsi que celles qui vous sont posées quotidiennement afin de mettre en évidence les erreurs les plus fréquentes et les conseils à prodiguer.

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vous permettra de couvrir les principales nouveautés et de maintenir à jour vos connaissances touchant les sujets du décès, la succession et les fiducies testamentaires afin de vous aider dans :

- La production des déclarations de revenus au décès (T1/TP1);
- La production des déclarations de revenus de la succession (T3/TP-646);
- La production des déclarations de revenus des fiducies testamentaires (T3/TP-646);
- La planification fiscale post-mortem.

Au programme

- Tables d'impôt et tableaux utiles pour les particuliers et les fiducies;
- Taux d'imposition applicables pour les particuliers et les fiducies;
- Nouveautés fiscales et autres sujets connexes;
- Rappel de certaines mesures annoncées dans les années antérieures;
- Principaux enjeux en fonction de l'actualité et conseils pour votre fiducie ou vos clients.

Matériel du participant

Ouvrage de référence *Fiscalité du décès, de la succession, des fiducies testamentaires et déclarations fiscales* servant comme matériel de formation.

Formatrices



Stéphanie Therrien,
ST Fiscalité



Cindy Poliquin,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix spécial* / Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
19 janvier 2026 – 8 h 30 à 16 h 30 (7 heures) Inscription express : 824	Présentiel - Brossard	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
20 janvier 2026 – 8 h 30 à 12 h 00 (3.5 heures) Inscription express : 821	Présentiel - Brossard	325 \$ / 425 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
21 janvier 2026 – 8 h 30 à 16 h 30 (7 heures) Inscription express : 825	Présentiel - Laval	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
22 janvier 2026 – 8 h 30 à 12 h 00 (3.5 heures) Inscription express : 822	Présentiel - Laval	325 \$ / 425 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
16 février 2026 jusqu'au 30 juin 2026 (3.5 heures) Inscription express : 823	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	75 \$ - optionnel	s. o.
16 février 2026 jusqu'au 30 juin 2026 (7 heures) Inscription express : 826	Webdiffusion en différé	440 \$ / 490 \$	75 \$ - optionnel	s. o.

* Prix spécial jusqu'au 15 janvier 2026. Si la facture est impayée à cette date, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial. Pour le supplément en présentiel, le prix varie selon la durée de la formation et il est inclus dans le prix.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – FISCALITÉ

Fiscalité des fiducies non testamentaires et déclarations fiscales (3.5 heures) – **Nouveauté**

Fiscalité des fiducies non testamentaires et déclarations fiscales : Applications pratiques et sujets connexes (7 heures) – **Nouveauté**

Cette nouvelle activité de formation est à la demande de plusieurs participants afin de couvrir davantage la fiscalité des fiducies non testamentaires. Cette activité de formation est complémentaire à celle de *Mise à jour en fiscalité*.

Durée de l'activité de formation : 3.5 ou 7 heures

La version de 7 heures de cette activité de formation permet de couvrir davantage de sujets et davantage en profondeur que la version de 3.5 heures.

La version de 7 heures permettra également couvrir davantage de questions qui nous sont posées ainsi que celles qui vous sont posées quotidiennement afin de mettre en évidence les erreurs les plus fréquentes et les conseils à prodiguer.

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vous permettra de couvrir les principales nouveautés et de maintenir à jour vos connaissances touchant la fiscalité des fiducies non testamentaires afin de vous aider dans la production des déclarations de revenus de fiducies (T3 et TP-646) et dans la planification fiscale impliquant les fiducies.

Au programme

- Tables d'impôt et tableaux utiles pour les fiducies;
- Taux d'imposition applicables pour les fiducies;
- Nouveautés fiscales et autres sujets connexes;
- Rappel de certaines mesures annoncées dans les années antérieures;
- Principaux enjeux en fonction de l'actualité et conseils pour votre fiducie ou vos clients.

Matériel du participant

Ouvrage de référence *Fiscalité des fiducies non testamentaires et déclarations fiscales* servant comme matériel de formation.

Formatrices



Stéphanie Therrien,
ST Fiscalité



Audrey Lehoux,
Juri-fisc-AL

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix spécial* / Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
26 janvier 2026 – 8 h 30 à 16 h 30 (7 heures) Inscription express : 818	Présentiel - Brossard	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
27 janvier 2026 – 8 h 30 à 12 h 00 (3.5 heures) Inscription express : 815	Présentiel - Brossard	325 \$ / 425 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
29 janvier 2026 – 8 h 30 à 16 h 30 (7 heures) Inscription express : 819	Présentiel - Laval	450 \$ / 550 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
30 janvier 2026 – 8 h 30 à 12 h 00 (3.5 heures) Inscription express : 816	Présentiel - Laval	325 \$ / 425 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
16 février 2026 jusqu'au 30 juin 2026 (3.5 heures) Inscription express : 817	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	75 \$ - optionnel	s. o.
16 février 2026 jusqu'au 30 juin 2026 (7 heures) Inscription express : 820	Webdiffusion en différé	440 \$ / 490 \$	75 \$ - optionnel	s. o.

* Prix spécial jusqu'au 15 janvier 2026. Si la facture est impayée à cette date, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial. Pour le supplément en présentiel, le prix varie selon la durée de la formation et il est inclus dans le prix.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – FISCALITÉ

Formation de haut niveau sur la retraite (4 heures)

Formation de haut niveau sur la retraite : Applications et particularités (7 heures) – **Nouveauté**

Durée de l'activité de formation : 4 ou 7 heures

La version de 4 heures de cette activité met l'accent sur les nouveautés et les impacts de celles-ci sur votre pratique. Elle est tout indiquée pour ceux qui travaillent régulièrement sur des mandats de planification de retraite ou qui ont régulièrement suivi cette formation au cours des dernières années.

La version de 7 heures de cette activité de formation permet de couvrir davantage de sujets et davantage en profondeur que dans la version de 4 heures.

La version de 7 heures permettra également couvrir davantage de questions qui nous sont posées ainsi que celles qui vous sont posées quotidiennement afin de mettre en évidence les erreurs les plus fréquentes et les conseils à prodiguer. Cette version est tout indiquée pour le praticien qui travaille occasionnellement sur des mandats de planification de retraite ou pour le praticien qui débute sa pratique.

But de l'activité de formation

Cette formation a été conçue afin d'aider les professionnels (planificateurs financiers, conseillers, comptables, etc.) à répondre aux questions de leurs clients dans le cadre de leur planification de retraite.

Au programme

- Tableaux utiles;
- Les régimes publics;
- Véhicules individuels;
- Régimes à prestations déterminées;
- Régime de retraite individuel (RRI);
- Régimes d'accumulation;
- Fiscalité de la retraite;
- Décaissement des actifs à la retraite;
- Les éléments « retraite » pour un propriétaire d'entreprise;
- La retraite et le divorce.

Matériel du participant

Ouvrage de référence *Fiscalité et planification de la retraite* servant comme matériel de formation.

Formateurs



Nathalie Bachand,
Bachand Lafleur



Martin Dupras,
ConFor
financiers inc.



Mélanie Beauvais,
Bachand Lafleur

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix spécial* / Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
7 novembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 30 (4 heures) Inscription express : 810	Présentiel - Laval	325 \$ / 425 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
11 novembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 30 (4 heures) Inscription express : 811	Présentiel - Québec	325 \$ / 425 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
20 novembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 30 (4 heures) Inscription express : 812	Présentiel - Brossard	325 \$ / 425 \$	75 \$ - optionnel, mais recommandé	100 \$ - optionnel
24 novembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 30 (4 heures) Inscription express : 814	Formation à distance en direct	290 \$ / 390 \$	75 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
8 décembre 2025 jusqu'au 31 mars 2026 (4 heures) Inscription express : 813	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	75 \$ - optionnel	s. o.
8 décembre 2025 jusqu'au 31 mars 2026 (7 heures) Inscription express : 804	Webdiffusion en différé	440 \$ / 490 \$	75 \$ - optionnel	s. o.

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2025. Si la facture est impayée à cette date, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial. Pour le supplément en présentiel, le prix varie selon la durée de la formation et il est inclus dans le prix.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

« Contenu très pertinent pour nous assister dans nos dossiers clients, les animateurs sont de bons vulgarisateurs et très compétents! »

« Meilleure formation sur le sujet, je recommande fortement! »

PROGRAMME – FISCALITÉ

Accession à la propriété : RAP, CELIAPP et autres mesures fiscales – En rappel

Durée de l'activité de formation : 4 heures

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vous permettra de voir en détail les programmes d'accession à la propriété, à savoir le régime d'accession à la propriété (RAP), le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) ainsi que le crédit pour l'achat d'une première propriété.

D'autres mesures entourant la propriété immobilière seront abordées, dont notamment l'exemption pour résidence principale, les nouvelles règles sur les reventes précipitées, la déduction pour frais de déménagement ainsi que le crédit pour rénovations multigénérationnelles, et ce, afin de vous offrir une vue d'ensemble complète.

Au programme

- Définitions communes : RAP, CELIAPP et CIAPH;
- Régime d'accession à la propriété (RAP);
- Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP);

- Crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation (CIAPH);
- Exemption de résidence principale;
- Crédit d'impôt habitation multigénérationnelle;
- Changement d'usage;
- Déductibilité des frais de déménagement.

Matériel du participant

Matériel de formation pouvant servir comme ouvrage de référence.

Formatrices



Natalie Hotte,
CQFF



Cindy Poliquin,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix spécial* / Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
15 mai 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 803	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	50 \$ - optionnel	s. o.

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2025. Si la facture est impayée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – FISCALITÉ

Propriété immobilière aux États-Unis et autres aspects importants de la fiscalité américaine pour les particuliers – **Nouveau**

Durée de l'activité de formation : 3.5 heures

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vous permettra de faire un tour d'horizon des règles de la fiscalité américaine visant les particuliers qui ne sont pas des résidents fiscaux des États-Unis, dont notamment les règles entourant la détention d'une propriété immobilière, que celle-ci soit détenue à des fins personnelles ou à des fins locatives.

Au programme

- Stratégies et structures de détention d'une propriété immobilière aux États-Unis;
- Critères de résidence fiscale américaine pour les particuliers;
- Règles fiscales entourant la location et la vente d'une propriété aux États-Unis;
- Droits successoraux américains.

Matériel du participant

Matériel de formation pouvant servir comme ouvrage de référence.

Formatrices



Caroline Vanier,
Raymond Chabot
Grant Thornton



Mylène Tétreault,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix spécial* / Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
10 novembre 2025 jusqu'au 31 mars 2026 Inscription express : 802	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	50 \$ - optionnel	s. o.

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2025. Si la facture est impayée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – FISCALITÉ

PME et OSBL : Principales différences dans la comptabilisation aux états financiers et les déclarations fiscales – **Nouveauté**

Durée de l'activité de formation : 3.5 heures

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vise à couvrir les principales différences entre la comptabilisation aux états financiers selon les normes en comptabilité pour les entreprises à capital fermé et les normes comptables pour les organismes sans but lucratif du secteur privé et les déclarations fiscales.

Au programme

- Principales différences dans la comptabilisation aux états financiers et les déclarations fiscales des PME :
 - > Revue des ajustements fréquents à l'Annexe 1 de la déclaration fiscale - Revenu net (perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu :
 - Amortissement comptable et déduction pour amortissement;
 - Gain ou perte sur disposition d'actifs et gain ou perte en capital;
 - Part dans le revenu ou la perte de filiales et de sociétés affiliées;
 - Frais de financement;
 - Limitations des dépenses automobiles;
 - Réserves comptables;
 - Imposition des revenus provenant de feuillets fiscaux;
 - Autres dépenses comptables non déductibles.
 - > Revue de particularités dans le traitement de certaines opérations :
 - Traitement fiscal d'un contrat de location-acquisition;

- Traitement fiscal des crédits d'impôts;
 - Traitement fiscal des revenus d'intérêts et des dépenses d'intérêts;
 - Impact fiscal de la répartition du coût d'acquisition d'un groupe de biens;
 - Identification du revenu d'entreprise exploitée activement aux fins fiscales;
 - Différence entre une radiation et un règlement de dette;
 - Identification du montant déductible sur les reçus pour dons;
 - Documentation requise pour les honoraires de gestion;
 - Éléments affectant le compte d'actif ou de passif d'impôt futur.
- Particularités supplémentaires pour les déclarations fiscales des OSBL :
 - > Déclarations de renseignements supplémentaires.

Matériel du participant

Matériel de formation incluant des outils de référence pouvant servir de référence après l'activité de formation.

Outils de référence :

- Sommaire des choix de méthodes comptables et de présentation aux états financiers - Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*;
- Sommaire des choix de méthodes comptables et de présentation aux états financiers - Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

Formatrices



Karine Phaneuf,
UQAM



Marianne Perry,
Université de
Sherbrooke

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix spécial* / Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
15 septembre 2025 jusqu'au 31 mars 2026 Inscription express : 801	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	50 \$ - optionnel	s. o.

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2025. Si la facture est impayée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – CAPSULES DE PLANIFICATION FINANCIÈRE ET FISCALE – **Nouveauté**

Durée de l'activité de formation : Moins de 2 heures

But de l'activité de formation

Ces capsules de planification financière et fiscale traiteront chacune d'un sujet choisi avec soin et en lien avec l'actualité et les enjeux rencontrés en pratique. Elles vous permettront, efficacement, d'en apprendre davantage sur un sujet très précis, identifié selon vos besoins.

Planification fiscale de fin d'année – **Nouveauté**

Au programme			Formatrices	
- Éléments de planification fiscale de fin d'année à partir du communiqué de Raymond Chabot Grant Thornton; - Erreurs les plus fréquentes; - Conseils de planification financière et fiscale; - Planification visant principalement : travailleurs autonomes, produits financiers, employés, étudiants, etc.			 Natalie Hotte, CQFF	 Mylène Goyette, CQFF
Séances	Mode de diffusion	Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
10 novembre 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 790	Webdiffusion en différé	99 \$	50 \$ - optionnel	s. o.

Planification fiscale de fin d'année : Planification des gains et pertes – **Nouveauté**

Au programme			Formatrices	
- Rappel des règles entourant la réalisation ou le transfert des gains et pertes pour l'année fiscale, incluant les pertes réputées nulles et les pertes apparentes; - Erreurs les plus fréquentes; - Conseils de planification financière et fiscale (par exemple : transfert de perte entre conjoint ou avec une société, limitation des pertes reportées sur le calcul du revenu net, impact sur IMR, etc.)			 Natalie Hotte, CQFF	 Mylène Goyette, CQFF
Séances	Mode de diffusion	Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
10 novembre 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 791	Webdiffusion en différé	99 \$	50 \$ - optionnel	s. o.

Particularités méconnues sur les REER et FERR au décès – **Nouveauté**

Au programme			Formateurs	
- Subtilités de roulement selon le type de produit détenu dans le REER ou le FERR; - Règles de roulement vs règles administratives; - Règles entourant les roulements partiels, minimum FERR, etc.; - Stratégies sans roulement; - Non-résidents; - Conseils de planification financière et fiscale.			 Natalie Hotte, CQFF	 Serge Lessard, Manuvie
Séances	Mode de diffusion	Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
8 décembre 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 793	Webdiffusion en différé	99 \$	50 \$ - optionnel	s. o.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

Le Portail et le site Web du CQFF : deux valeurs ajoutées aux participants du CQFF

Portail CQFF

Le Portail CQFF contient tous les documents liés à l'activité de formation à laquelle vous vous inscrivez, en version électronique. Vous y retrouverez le volume complet pour votre activité de formation, les différents chapitres présentés séparément ainsi que divers documents et outils de référence, qui varient selon l'activité de formation choisie.

De plus, vous pourrez utiliser des modèles de choix et de lettres préparés par le CQFF en plus d'avoir accès à des publications de notre partenaire Raymond Chabot Grant Thornton.

Le Portail CQFF contient aussi un moteur de recherche vous permettant de trouver facilement le ou les documents dans lesquels les termes recherchés se trouvent. Il s'agit d'un outil efficace pour faciliter vos recherches et vous faire sauver du précieux temps!



Centre d'information

Le Centre d'information sur le **cqff.com** contient une panoplie d'informations relatives à la fiscalité et à d'autres sujets connexes. Vous pourrez naviguer dans les différentes rubriques de cette page Web, pour découvrir le large éventail d'informations qui s'y trouve.

Dans la première portion de la page, l'information est regroupée par thématique fiscale, en plus de contenir différentes publications du CQFF et de ses partenaires.

Dans la seconde portion de la page, il s'agit principalement d'information entourant le cadre législatif fiscal (lois, règlements, budgets), incluant des publications des autorités fiscales.

Le Centre d'information vous permet donc d'avoir accès à une variété de sujets, regroupés en un seul endroit.

Information par thématique fiscale

+ Assurance-emploi	+ Automobiles et frais de repas	+ Calcul de l'impôt des particuliers et crédits d'impôt personnels
+ Décès	+ Étudiants et REEE	+ Familles et enfants
+ Fiscalité américaine et internationale	+ Fiscalité des sociétés	+ Frais médicaux, personnes handicapées et REEI
+ Placements et retraite	+ Publications du CQFF et de nos partenaires	+ Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)
+ Retenues sur la paie et charges sociales	+ Séparation	+ Télétravail

Information législative et gouvernementale

+ Administration fiscale	+ Communiqués de presse et nouvelles fiscales	+ Décisions des tribunaux
+ Documents budgétaires	+ Formulaires et publications	+ Interprétations fédérales
+ Interprétations québécoises	+ Lois, règlements, projets de loi et autres cadres législatifs - Canada	+ Lois, règlements, projets de loi et autres cadres législatifs - Québec
+ Outils utiles et pratiques	+ Services en ligne	+ Taux de change
+ Taxes à la consommation		

PROGRAMME – TAXES À LA CONSOMMATION

Mise à jour en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises : Récents développements et particularités

Durée de l'activité de formation : 3.5 heures

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vise à mettre à jour vos connaissances en TPS, TVH et en TVQ ainsi que des autres taxes et droits et à traiter de particularités touchant certains secteurs d'activités.

Qui devrait suivre cette activité de formation

Tous les comptables.

Avertissement : Les participants devraient suivre une seule des deux formations en taxes de vente canadiennes au programme : celle-ci ou *TPS/TVH, TVQ et autres taxes : Applications et particularités*.

Au programme

- Revue des récents développements en TPS/TVH et TVQ ainsi que des autres taxes et droits canadiens;
- Revue des particularités touchant certains secteurs d'activités;
- Revue des erreurs les plus fréquentes aux fins de la TPS, de la TVH et de la TVQ;
- Partage des meilleures pratiques et conseils dans la gestion des taxes à la consommation et des autres taxes pour son organisation ou auprès de ses clients.

Matériel du participant

Outil de référence *Taxes à la consommation - TPS/TVH, TVQ et autres taxes* servant comme matériel de formation.

Formateurs



Maryse Janelle,
Raymond Chabot
Grant Thornton



Frédéric Gagné,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix spécial* / Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
12 novembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 00 Inscription express : 807	Formation à distance en direct	290 \$ / 390 \$	75 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
24 novembre 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 808	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	75 \$ - optionnel	s. o.

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2025. Si la facture est impayée à cette date, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – TAXES À LA CONSOMMATION

TPS/TVH, TVQ et autres taxes : Applications et particularités

Durée de l'activité de formation : 7 heures

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vise à faire un tour d'horizon de l'ensemble des concepts, applications et particularités touchant la TPS, la TVH, la TVQ ainsi que les autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises.

Qui devrait suivre cette activité de formation

Tous les comptables.

Avertissement : Les participants devraient suivre une seule des deux formations au programme : celle-ci ou *Mise à jour en TPS/TVH, et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises : récents développements et particularités*.

Au programme

- Revue d'ensemble des régimes de taxes à la consommation canadiennes :
 - > Principaux régimes de taxes à la consommation canadiennes;
 - > Régime de la TPS, de la TVH et de la TVQ;
 - > Régimes de taxes de vente au détail;
 - > Autres taxes de vente et à la consommation canadiennes;
 - > Les autres taxes d'intérêt et tendances;
- Revue des modalités d'application générales :
 - > Assujettissement aux taxes à la consommation;

- > Crédits et remboursements de (la) taxe sur les intrants (CTI-RTI);
- > Inscription, perception, déclaration et cotisations;
- > Fournitures détaxées;
- > Fournitures exonérées;
- > Transactions employeurs, salariés et associés;
- > Automobiles.
- Revue des particularités par secteurs d'activités et autres particularités en TPS, en TVH, en TVQ et autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises;
- Revue des erreurs les plus fréquentes et conseils pratiques aux fins de la TPS, de la TVH et de la TVQ;
- Revue de plusieurs tableaux utiles en TPS, TVH et en TVQ.

Matériel du participant

Outil de référence *Taxes à la consommation - TPS/TVH et TVQ, et autres taxes* servant comme matériel de formation.

Formateurs



Maryse Janelle,
Raymond Chabot
Grant Thornton



Frédéric Gagné,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix spécial* / Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
9 février 2026 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 800	Webdiffusion en différé	440 \$ / 490 \$	75 \$ - optionnel	s. o.

* Prix spécial jusqu'au 15 janvier 2026. Si la facture est impayée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – TAXES À LA CONSOMMATION

TPS/TVH et TVQ : Immobilier – En rappel

Durée de l'activité de formation : Moins de 2 heures

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vise à faire un tour d'horizon en TPS/TVH et en TVQ touchant l'immobilier.

Au programme

- Concepts fondamentaux;
- Changement d'usage et fourniture à soi-même;
- Particularités touchant les immeubles d'habitation;
- Remboursements admissibles;
- Erreurs fréquentes et conséquences.

Matériel du participant

Matériel de formation pouvant servir comme ouvrage de référence.

Formateurs



Maryse Janelle,
Raymond Chabot
Grant Thornton



Frédéric Gagné,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
15 mai 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 792	Webdiffusion en différé	99 \$	50 \$ - optionnel	s. o.

Applications et particularités en taxes de vente et d'utilisation américaine (Sales & Use Tax) – En rappel

Durée de l'activité de formation : Moins de 2 heures

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vise à faire un tour d'horizon des régimes de taxes à la consommation aux États-Unis.

Au programme

- Concepts généraux en matière de SUT;
- Particularités par secteurs d'activités;
- Particularités et taxes spéciales.

Matériel du participant

Matériel de formation pouvant servir comme ouvrage de référence.

Formateurs



Maryse Janelle,
Raymond Chabot
Grant Thornton



Frédéric Gagné,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
15 mai 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 794	Webdiffusion en différé	99 \$	50 \$ - optionnel	s. o.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – COMPTABILITÉ ET PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

NCECF et NCOSBL : Mise à jour et présentation des états financiers – **Nouveauté**

Durée de l'activité de formation : 3.5 heures

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vise à mettre à jour vos connaissances en NCECF et NCOSBL ainsi que les impacts sur la présentation des états financiers.

Au programme

- Nouveautés :
 - > Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* :
 - Modifications apportées au chapitre 3840, « Opérations entre apparentés »;
 - NOC-21, Traitement comptable des contrats d'assurance vie ayant une valeur de rachat.
 - > Projets de normalisation en cours – conseil des normes comptables (CNC) :
 - Évaluation ultérieure des écarts d'acquisition et actifs incorporels acquis;
 - Examen approfondi des Normes comptables pour les entreprises à capital fermé;
 - Examen de la Préface;
 - Fondements conceptuels des états financiers : difficultés liées au chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », et au chapitre 1001, « Fondements conceptuels des états financiers des organismes sans but lucratif »;
 - Regroupements entre apparentés : propositions de portée limitée lorsque les valeurs comptables

sont utilisées pour comptabiliser un regroupement d'entreprises sous contrôle commun et que l'entreprise opte pour la comptabilisation prospective de l'opération;

- Modifications apportées au chapitre 3041, « Agriculture »;
- Rendre les normes modulables;
- Améliorations qui pourraient être apportées au chapitre 4450, « Présentation des entités contrôlées et apparentées dans les états financiers des organismes sans but lucratif »;
- Apports – Comptabilisation des produits et questions connexes.
- Principales problématiques constatées avec les récents développements :
 - > NOC-20, « Traitement comptable des accords d'infonuaigique par le client ».
- Sommaire des choix de méthodes comptables et de présentation aux états financiers.

Matériel du participant

Matériel de formation pouvant servir de référence après l'activité de formation.

Outils de référence *Sommaire des choix de méthodes comptables et de présentation aux états financiers - Partie II du Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

Formateurs



Stéphane Landry,
Raymond Chabot
Grant Thornton



Marianne Perry,
Université de
Sherbrooke

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix spécial* / Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
13 novembre 2025 – 8 h 30 à 12 h 00 Inscription express : 805	Formation à distance en direct	290 \$ / 390 \$	50 \$ - optionnel	100 \$ - optionnel
24 novembre 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 806	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	50 \$ - optionnel	s. o.

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2025. Si la facture est impayée à cette date, une facturation supplémentaire de 100 \$, 50 \$ pour les webdiffusions en différé, sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – COMPTABILITÉ ET PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

NCECF : Applications et particularités – Consolidation, revenus, instruments financiers et entreprise en difficulté financière – En rappel

Durée de l'activité de formation : 7 heures

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vise à couvrir les principaux enjeux d'applications et de particularités NCECF au niveau de la comptabilisation et de la présentation des états financiers.

Au programme

- Consolidation :
 - > Consolidation – récapitulation et choix de conventions comptables;
 - > Acquisition d'entreprises – ventilation du prix d'achat – 1582;
 - > Actifs incorporels générés à l'interne – 3064;
 - > Opérations entre apparentés – 3840.

- Revenus :
 - > Aide gouvernementale – 3800 et 3805;
 - > Produits – 3400.
- Instruments financiers :
 - > Classement, évaluation et mesure des passifs/actifs financiers – 3856;
 - > Actions privilégiées rachetables – 3856;
 - > Couverture – 3856.
- Entreprises en difficultés financières :
 - > Dépréciation d'actifs à long terme – 3063;
 - > Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités – 3475.

Matériel du participant

Matériel de formation pouvant servir comme ouvrage de référence.

NCOSBL du secteur privé : Applications et particularités – Consolidation, actifs et revenu – En rappel

Durée de l'activité de formation : 7 heures

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vise à couvrir les principaux enjeux d'applications et de particularités NCOSBL au niveau de la comptabilisation et de la présentation des états financiers.

Au programme

- Consolidation :
 - > Consolidation – récapitulation et choix de conventions comptables.

- Actifs :
 - > Stocks, immobilisations, actifs incorporels et collections.
- Revenus :
 - > Constatation des apports – 4410.

Matériel du participant

Matériel de formation pouvant servir comme ouvrage de référence.

Formatrices pour les deux activités de formation



Mireille Dubé,
collaboratrice
au CQFF



Anne-Marie Hubert,
collaboratrice
au CQFF

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix spécial* / Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
15 mai 2025 jusqu'au 30 juin 2026 NCECF2025 : Inscription express : 799	Webdiffusion en différé	440 \$ / 490 \$	50 \$ - optionnel	s. o.
15 mai 2025 jusqu'au 30 juin 2026 NCOSBL2025 : Inscription express : 798	Webdiffusion en différé	440 \$ / 490 \$	50 \$ - optionnel	s. o.

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2025. Si la facture est impayée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – COMPTABILITÉ ET PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

NCECF : Sommaire des choix comptables et de présentation des états financiers – **Nouveauté**

Durée de l'activité de formation : 3.5 heures

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vise à couvrir les principaux choix comptables et de présentation des états financiers inclus dans la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

Au programme

- Sommaire des choix comptables dans la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et de leur impact sur la présentation des états financiers :
 - > Stocks – Détermination du coût des stocks selon la formule PEPS ou la formule du coût moyen;
 - > Aide gouvernementale et crédit d'impôt à l'investissement concernant l'acquisition d'immobilisations – Déduite du coût des immobilisations en cause ou reportée;
 - > Actifs incorporels développés à l'interne - Capitalisés ou passés à la dépense;
 - > Coûts d'emprunts – Capitalisés ou passés à la dépense;
 - > Filiales, partenariats et participations dans des entités sous influence notable – Revue des méthodes comptables pour la comptabilisation des participations;

> Instruments financiers :

- Évaluation des instruments financiers à la juste valeur ou au coût;
- Évaluation des instruments financiers avec composante passif et capitaux propres.

> Impôts sur les bénéfices – Comptabilisation des impôts sur les bénéfices selon la méthode des impôts exigibles ou des impôts futurs;

> Agriculture – Évaluation des stocks agricoles selon le modèle du coût ou de la valeur nette de réalisation.

- Sommaire des choix de présentation des états financiers de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*;
- Revue de la normalisation entourant les changements de méthodes comptables.

Matériel du participant

Outils de référence *Sommaire des choix de méthodes comptables et de présentation aux états financiers - Partie II du Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

Formatrice



Marianne Perry,
Université de
Sherbrooke

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix spécial* / Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
15 septembre 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 795	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	50 \$ - optionnel	s. o.

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2025. Si la facture est impayée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – COMPTABILITÉ ET PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

NCOSBL du secteur privé : Sommaire des choix comptables et de présentation des états financiers – **Nouveauté**

Durée de l'activité de formation : 2 heures

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vise à couvrir les principaux choix comptables et de présentation des états financiers inclus dans la Partie II et la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* touchant les organismes sans but lucratif du secteur privé.

Au programme

- Sommaire des choix comptables inclus dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* touchant les organismes sans but lucratif du secteur privé et de leur impact sur la présentation des états financiers :
 - > Apports – Comptabilisation selon la méthode du report ou de la méthode de la comptabilité par fonds affectés;
 - > Apports de biens et services – Choix de comptabiliser les apports de biens et services;
 - > Organismes sans but lucratif contrôlés – Revue des méthodes comptables;
 - > Entreprises à but lucratif contrôlées – Revue des méthodes comptables;
 - > Coentreprises – Revue des méthodes comptables;
 - > Immobilisations corporelles – Particularité pour les petits organismes sans but lucratif;

- > Collections détenues par les organismes sans but lucratif – Comptabilisation au coût ou à la valeur symbolique;
- Sommaire des choix comptables inclus dans la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et de leur impact sur la présentation des états financiers :
 - > Stocks – Détermination du coût des stocks selon la formule PEPS ou la formule du coût moyen;
 - > Coûts d'emprunts – Capitalisés ou passés à la dépense.
- Sommaire des choix de présentation des états financiers inclus dans la Partie II et de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* touchant les organismes sans but lucratif du secteur privé;
- Revue de la normalisation entourant les changements de méthodes comptables.

Matériel du participant

Outils de référence *Sommaire des choix de méthodes comptables et de présentation aux états financiers - normes comptables pour les organismes sans but lucratif du secteur privé.*

Formatrice



Marianne Perry,
Université de
Sherbrooke

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
15 septembre 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 796	Webdiffusion en différé	99 \$	50 \$ - optionnel	s. o.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – COMPTABILITÉ ET PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

PME et OSBL : Principales différences dans la comptabilisation aux états financiers et les déclarations fiscales – **Nouveauté**

Durée de l'activité de formation : 3.5 heures

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vise à couvrir les principales différences entre la comptabilisation aux états financiers selon les normes en comptabilité pour les entreprises à capital fermé et les normes comptables pour les organismes sans but lucratif du secteur privé et les déclarations fiscales.

Au programme

- Principales différences dans la comptabilisation aux états financiers et les déclarations fiscales des PME :
 - > Revue des ajustements fréquents à l'Annexe 1 de la déclaration fiscale - Revenu net (perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu :
 - Amortissement comptable et déduction pour amortissement;
 - Gain ou perte sur disposition d'actifs et gain ou perte en capital;
 - Part dans le revenu ou la perte de filiales et de sociétés affiliées;
 - Frais de financement;
 - Limitations des dépenses automobiles;
 - Réserves comptables;
 - Imposition des revenus provenant de feuillets fiscaux;
 - Autres dépenses comptables non déductibles.
 - > Revue de particularités dans le traitement de certaines opérations :
 - Traitement fiscal d'un contrat de location-acquisition;

- Traitement fiscal des crédits d'impôts;
 - Traitement fiscal des revenus d'intérêts et des dépenses d'intérêts;
 - Impact fiscal de la répartition du coût d'acquisition d'un groupe de biens;
 - Identification du revenu d'entreprise exploitée activement aux fins fiscales;
 - Différence entre une radiation et un règlement de dette
 - Identification du montant déductible sur les reçus pour dons;
 - Documentation requise pour les honoraires de gestion;
 - Éléments affectant le compte d'actif ou de passif d'impôt futur.
- Particularités supplémentaires pour les déclarations fiscales des OSBL :
 - > Déclarations de renseignements supplémentaires.

Matériel du participant

Matériel de formation incluant des outils de référence pouvant servir de référence après l'activité de formation.

Outils de référence :

- Sommaire des choix de méthodes comptables et de présentation aux états financiers - Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*;
- Sommaire des choix de méthodes comptables et de présentation aux états financiers - Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

Formatrices



Karine Phaneuf,
UQAM



Marianne Perry,
Université de
Sherbrooke

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix spécial* / Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
15 septembre 2025 jusqu'au 31 mars 2026 Inscription express : 801	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	50 \$ - optionnel	s. o.

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2025. Si la facture est impayée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – REDRESSEMENT / INSOLVABILITÉ

Meilleures pratiques en contexte de redressement et/ou insolvabilité – En rappel

Durée de l'activité de formation : 3.5 heures

But de l'activité de formation

Cette activité de formation vise à faire un tour d'horizon des récents développements et des meilleures pratiques pour mieux protéger vos actifs dans un contexte de redressement et/ou insolvabilité incluant les relations avec les actionnaires, les créanciers et les institutions financières de l'organisation ou du particulier.

Au programme

- Le syndic et la *Loi sur l'insolvabilité* / *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* :
 - > Rôle d'un syndic autorisé en insolvabilité : avis d'intention et proposition concordataire, séquestre intérimaire, séquestre judiciaire, administration provisoire, faillite commerciale, contrôleur en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC), liquidation volontaire, restructuration informelle et liquidateur en vertu des lois fédérales ou provinciales.
- L'élaboration d'une structure corporative efficace : Analyse des besoins et protection d'actif versus charge d'impôt;
- L'importance des relations avec les différentes parties intéressées : Rôles et responsabilités de la fonction finance ou du conseiller du client dans un contexte de redressement et insolvabilité ainsi que dans les relations avec les actionnaires, les créanciers et les institutions financières;

- Les implications et conséquences d'une insolvabilité commerciale sur les administrateurs et actionnaires;
- Les tendances actuelles en matière d'insolvabilité au Québec;
- Les tendances jurisprudentielles;
- Les priorités et les hypothèques;
- Les pièges et erreurs à éviter;
- Les différentes stratégies pour optimiser une liquidation;
- Les options (plan de redressement / restructuration, faillite commerciale, proposition concordataire, liquidation volontaire, déclaration de faillite, proposition de consommateur, consolidation de dettes, etc.) en cas de redressement et insolvabilité pour les organisations et les particuliers;
- Meilleures pratiques et modèles de reddition de compte de la fonction finance ou du conseiller du client à la gouvernance;
- Facteurs de succès et plan d'action pour une gestion optimale dans un contexte de redressement et/ou d'insolvabilité.

Matériel du participant

Matériel de formation pouvant servir comme outil de référence après l'activité de formation.

Formateurs



Michel Thibault,
Raymond Chabot
Grant Thornton



Yannick Bourassa-Milot,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs				
Séances	Mode de diffusion	Prix spécial* / Prix régulier	Supplément format papier	Accès à la webdiffusion en différé
15 mai 2025 jusqu'au 30 juin 2026 Inscription express : 797	Webdiffusion en différé	340 \$ / 390 \$	50 \$ - optionnel	s. o.

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2025. Si la facture est impayée à cette date, une facturation supplémentaire de 50 \$ sera ajoutée automatiquement pour refléter la différence entre le prix régulier et le prix spécial.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

Choisissez le bon mode de diffusion pour vous

Le CQFF offre pour 2025-2026 différents modes de diffusion : lequel vous convient le mieux?

Mode de diffusion	Description	Avantages	À considérer
Webdiffusion en direct	Séance en direct diffusant la formation captée précédemment et offrant une période de questions par clavardage à distance en direct avec un (des) formateur(s)	- Aucun déplacement pour suivre la formation; - Aucun supplément en présentiel ne s'applique; - Possibilité de clavarder avec les formateurs en direct et poser vos questions en lien avec l'activité de formation; - Aucune évaluation sommative requise pour se faire reconnaître les heures de formation continue obligatoire; - Format PDF du matériel disponible dans les documents en ligne sur le portail.	- Avoir une bonne connexion Internet (idéalement filaire); - Prévoir de télécharger le matériel de formation d'avance; - Aucune possibilité de faire des pauses ou de revenir en arrière puisque la formation est en direct à une date fixe; - Formation à distance à une date fixe.
Webdiffusion en différé	Séance ayant fait l'objet d'une formation captée précédemment et se donnant uniquement à distance en différé	- Aucun déplacement pour suivre la formation; - Aucun supplément en présentiel ne s'applique; - Possibilité de suivre la formation à votre rythme (faire des pauses ou revenir en arrière) puisque la formation est en différé; - Format PDF du matériel disponible dans les documents en ligne sur le portail.	- Avoir une bonne connexion Internet (idéalement filaire); - Prévoir de télécharger le matériel de formation d'avance; - Aucune possibilité de clavarder avec les formateurs en direct; - Évaluation sommative requise pour se faire reconnaître les heures de formation continue obligatoire; - Le prix de la formation est légèrement supérieur; - Aucune annulation/remboursement n'est possible dès que l'accès à l'activité de formation est accordé.
Formation à distance en direct	Séance se donnant entièrement et uniquement à distance en direct pouvant être captée pour diffusion future en webdiffusion	- Aucun déplacement pour suivre la formation; - Aucun supplément en présentiel ne s'applique; - Possibilité de clavarder avec les formateurs en direct et poser vos questions; - Aucune évaluation sommative requise pour se faire reconnaître les heures de formation continue obligatoire; - Format PDF du matériel disponible dans les documents en ligne sur le portail.	- Avoir une bonne connexion Internet (idéalement filaire); - Prévoir de télécharger le matériel de formation d'avance; - Aucune possibilité de faire des pauses ou de revenir en arrière puisque la formation est en direct; - Formation à distance à une date fixe.
Présentiel	Séance se donnant entièrement et uniquement en personne pouvant être captée pour diffusion future en webdiffusion	- Possibilité de rencontrer en personne les formateurs (avant la séance, lors des pauses, lors du repas s'il y a lieu et à la fin de la séance); - Possibilité de réseauter avec les autres participants de la séance en présentiel; - Aucune évaluation sommative requise pour se faire reconnaître les heures de formation continue obligatoire; - Format PDF du matériel disponible dans les documents en ligne sur le portail.	- Déplacement requis pour suivre la formation; - Format papier n'étant plus obligatoire, pour assurer une bonne logistique, assurez-vous d'avoir suffisamment de charge pour toute la durée de l'activité de formation advenant que le branchement ne soit pas disponible ou fonctionnel au lieu de formation – hors du contrôle du CQFF; - Un supplément pour le présentiel s'applique également.

Une équipe dynamique pour vous servir à travers le Québec

Notre équipe a été formée afin de vous offrir un service à la hauteur de vos besoins et attentes. Au CQFF, le plus important, c'est vous! Parce que vous êtes précieux, vous méritez un service personnalisé.

Notre équipe comprend, en prime, toute la collaboration et le soutien du service de recherche fiscale de notre partenaire stratégique Raymond Chabot Grant Thornton ainsi que de son service de recherche fiscale pour la bonification des contenus et des formations du CQFF.



Natalie Hotte, D. Fisc. Pl. Fin., Fellow de
l'Institut de planification financière
Cheffe de pratique – Gestion des
risques et Savoirs en fiscalité



Mylène Goyette, CPA, D.E.S.S. fisc.
Cheffe de pratique – Programme
de fiscalité



Érika Vallières, M. Fisc.
Directrice – Fiscalité



Martin Côté
Conseiller – Logistique,
pédagogie et événements



Daniel Benard
Directeur général



Judith Dallaire
Responsable – Expérience
client et opérations



Kiri Aing
Coordonnatrice – Opérations
et expérience client



Sylvie Savard
Assistante administrative



Joyce Beauvais
Assistante administrative

Coordonnées du CQFF inc.

Les Tours Triomphe

2500, boul. Daniel-Johnson, bureau 300, Laval (Québec) H7T 2P6
Tél. : 514 333-3472 | Sans frais : 1 888 973-3472 | CQFF.com | formation@cqff.com

Coordonnées des endroits où sont données nos activités de formation en présentiel

Château Royal

3500, boul. du Souvenir
Laval (Québec) H7V 1X2
Tél. : 514 333-1000

Centre de formation DIX30

6000, boul. de Rome, bureau 210
Brossard (Québec) J4Y 0B6
Tél. : 450 676-1281

L'Hôtel Québec (nouveau lieu)

3115, avenue des Hôtels
Québec (Québec) G1W 3Z6
Tél. : 418 658-5120